

HYDROFUGE PRÊT À L'EMPLOI Spécial matériaux poreux



Description

L'hydrofuge D 21 est un hydrofuge au fort pouvoir imperméabilisant contre l'eau et les salissures.

Il s'applique sur les murs, enduits, plâtres, façades...

Non filmogène, il laisse respirer le matériau traité et permet l'inertie des calories.

Évite l'éclatement dû au gel.

Imperméabilise totalement le support :

L'eau et l'humidité ne pénètrent plus.

Caractéristiques

Hydrofuge prêt à l'emploi pour support minéral poreux.

Imperméabilise façades, murs, terrasses, sols...

Traitement invisible contre l'humidité pénétrante : pluie, ruissellement...

Les matériaux traités restent propres plus longtemps

Laisse respirer le support : non filmogène

Convient pour tous types de matériaux **absorbants** (sauf matériaux très foncés et/ou peu absorbants : privilégier l'Impermat réf. DALEP 1.02.0021)

En une seule passe (très puissant : imperméabilisation immédiate ; une deuxième couche ne sert à rien, le support est instantanément imperméabilisé)

Retarde la prolifération des mousses, algues, lichens et salissures

Facilite l'entretien et le lavage du support

Produit prêt à l'emploi : ne pas diluer

Le support traité peut être peint après élimination de l'excédent resté en surface

Conforme aux prescriptions des « Monuments Historiques »

Limites d'emploi

Toujours faire un essai préalable sur une surface peu visible pour valider l'adéquation du produit avec le support.

Ne convient pas sur les matériaux peu poreux, fermés ou lisses.

Éviter tout contact avec les supports non-absorbants tels que le verre, les métaux légers, les polycarbonates...

Ne pas utiliser sur les matériaux noirs ou foncés (risques d'efflorescences blanchâtres). Ne pas appliquer le produit en excès (risques d'efflorescences blanchâtres). Éviter les coulures.

Sur supports faiblement absorbants : préférer l'hydrofuge IMPERMAT (référence 1.02.0021).

Ne pas appliquer sur surfaces déjà recouvertes (peintures, résines, hydrofuges...).

Avant application, protéger toutes les surfaces pour lesquelles le produit n'est pas destiné (surfaces vitrées, huisseries, peintures, boiseries...) ou ne devant pas être traitées.

Les conditions d'application nous échappant, et devant la grande diversité de situations, le résultat final et la durabilité du traitement sont laissés sous la responsabilité de l'utilisateur.

Tenir hors de la portée des enfants.

Tenir à l'écart des denrées alimentaires.

Maintenir les animaux à l'écart lors du traitement.

Conservation : 3 ans dans son emballage d'origine, à l'abri de la chaleur et de la lumière.

Nettoyage du matériel à l'eau.

Application

- **Agiter avant emploi.**

- Appliquer l'hydrofuge D 21, prêt à l'emploi, sur un support sec, à l'aide d'un pinceau, d'une brosse ou d'un pulvérisateur.

- Les matériaux sont instantanément imperméabilisés.

- L'application se fait en 1 seule passe en voile léger. Ne pas appliquer à saturation (risques d'efflorescences blanchâtres). Ne pas appliquer sur des supports peu absorbants (effectuer préalablement un « test de la goutte d'eau »).

- Prévoir 0,2 litre d'hydrofuge D 21 par m² (ou moins selon porosité du support).

- Délai de séchage : 6 h

- Attendre 24 h avant d'exposer les surfaces traitées aux intempéries.

- **Le D 21 peut également s'utiliser à la suite d'un traitement fongicide afin de retarder la réapparition des micro-organismes. Attendre que le support soit sec avant d'appliquer l'hydrofuge (24 heures environ).**

Référence & Conditionnement

Réf 1.02.0018.03 : Bidon de 5 litres (pour 25 m²)

Réf 1.02.0018.06 : Bidon de 20 litres (pour 100 m²)

Réf 1.02.0018.08 : Fût de 200 litres (pour 1 000 m²)

Composition

Hydrofuge en phase aqueuse

Méthylsilanetriolate de potassium : 24 g / L

Classement selon NF P84-403 : D1

